

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Benzaldéhyde		
Code Produit	: B1334		
Marque	: Sigma-Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Système nerveux central, Foie, Reins

WHMIS Classification

B3	Liquide combustible	Liquide combustible
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Sensibilisant respiratoire
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit irritant modéré de la peau
		Sensibilisant cutané
		Produit mutagène

Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger

H227 Liquide combustible.
H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H315 Provoque une irritation cutanée.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P312 + P330	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P302 + P352 + P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

HMIS Classification

Danger pour la santé:	2
Danger chronique pour la santé:	*
Inflammabilité:	2
Dangers physiques:	0

Ratio NFPA

Danger pour la santé:	2
Feu:	2
Danger de réactivité:	0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes	: Artificial essential oil of almond
Formule	: C ₇ H ₆ O
Poids moléculaire	: 106.12 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Benzaldehyde			
100-52-7	202-860-4	605-012-00-5	<=100%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Durant un incendie, le produit peut se décomposer et former des mélanges inflammables et/ou explosifs au contact de l'air. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûres

Conserver sous azote. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Sensible à l'air, à la lumière et à l'humidité.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Benzaldehyde	100-52-7	STEV	4.000000 ppm 17.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		LECT	4.000000 ppm 17.000000 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
		LECT	4 ppm 17 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.3 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Chloroprène

épaisseur minimum: 0.6 mm

délai de rupture: 35 min

Matériel testé :Camapren® (KCL 722 / Aldrich Z677493, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme liquide

Couleur incolore

Données de sécurité

pH 5.9 à 20 °C (68 °F)

Point de fusion/point de congélation Point/intervalle de fusion: -26 °C (-15 °F) - lit.

Point d'ébullition 178 - 179 °C (352 - 354 °F) - lit.

Point d'éclair 64 °C (147 °F) - coupelle fermée

Température d'inflammation 190 °C (374 °F)

Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	1.4 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	8.5 %(V)
Pression de vapeur	5 hPa (4 mmHg) à 45 °C (113 °F)
Densité	1.044 g/cm ³ à 20 °C (68 °F)
Hydrosolubilité	légèrement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 1.5
Densité de vapeur relative	3.66 - (Air = 1.0)
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Air Exposition à l'humidité. lumière Chaleur.
Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Oxydants forts, agents réducteurs forts, Des bases fortes, Métaux alcalins, Aluminium, Fer, phénols, L'oxygène

Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 1,300 mg/kg

Remarques: Effet comportemental:Somnolence (activité générale diminuée) Effet comportemental:Coma

Inhalation CL50

Donnée non disponible

Dermale DL50

DL50 Dermale - Lapin - 1,250 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Irritation de la peau - 24 h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Irritation légère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les tests en laboratoire ont révélé des effets mutagènes.

Cancérogénicité

Ce produit est un élément ou contient un élément ne pouvant être classé quant à ses effets cancérogènes selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA.

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

Dépression du système nerveux central, Tout contact cutané prolongé ou répété provoque perte des graisses naturelles et dermatite.

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: CU4375000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons	CL50 - Lepomis macrochirus - 1.07 mg/l - 96 h
	mortalité LOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 0.45 mg/l - 7 d
	mortalité NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 0.22 mg/l - 7 d
	CL50 - Leuciscus idus(Ide) - 62 mg/l - 48 h
Toxicité pour la	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 50 mg/l - 24 h

daphnie et les autres
invertébrés
aquatiques

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Biotique/Aérobique
Résultat: 95 % - Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Ce produit combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 1990 Classe: 9 Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: Benzaldehyde
Quantité à reporter (RQ):
Polluant marin: No
Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1990 Classe: 9 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-A
Nom d'expédition des Nations unies: BENZALDEHYDE
Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 1990 Classe: 9 Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: Benzaldehyde

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

WHMIS Classification

B3	Liquide combustible	Liquide combustible
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Sensibilisant respiratoire
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit irritant modéré de la peau
		Sensibilisant cutané
		Produit mutagène

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.
